

Projet Pédagogique

CSSB



Camp d'été 2024

PLAN

1. L'organisateur

2. Présentation du séjour

3. Objectifs éducatifs et pédagogiques

4. Organisation générale de l'ACM

Annexe : Charte CSSB

1 - L'organisateur

La Compagnie Secouriste Sainte Barbe (CSSB) est une association éducative de loi 1901 fondée en juillet 1999 par un aumônier et des sapeurs pompiers. "L'association a pour but de promouvoir des vocations de secouristes et de pompiers à travers l'éducation civique et humaine d'adolescents, dans une coopération éducative avec les familles."

www.cssb.fr

Le projet éducatif de la CSSB, qui se traduit dans le projet pédagogique, est vécu à l'année lors des différentes activités. Celles-ci sont réparties sur les zones d'implantation de l'association (Paris / Marseille-Toulon / Nantes / Versailles / Toulouse / Lyon / Saintes). Le camp d'été est le moment fort de l'année. Il rassemble les différents groupes appelés "Compagnies" en un même lieu pour une quinzaine de jours. Il existe aussi des groupes spéciaux accessibles aux jeunes motivés selon leurs conditions propres. Le camp est à considérer comme l'aboutissement de l'année où les projets éducatifs et pédagogiques sont les plus profondément vécus. Le camp est également le lieu d'accueil de nouveaux jeunes intéressés par l'œuvre. Ces adolescents de 12-14 ans sont accueillis dans la 4ème Compagnie avec des activités adaptées. Celle-ci permet une progression plus adaptée aux nouveaux qui intégreront leur compagnie d'affectation à l'issue du camp.

Le projet éducatif

La CSSB est une œuvre qui s'inspire des principes de Saint Jean Bosco. Les principes Salésiens (prévention – proximité – joie) sont donc appliqués pour l'accueil des jeunes. Ceux-ci, confiés par leurs familles pour une coopération éducative, apprendront à assumer des responsabilités sur le plan social, civique et religieux.

- *Respect de la dignité de la vie humaine*
- *Respect de soi-même et des autres*
- *Apprentissage et usage de la liberté*
- *Amour du travail bien fait*
- *Sensibilisation à la détresse d'autrui*
- *Sens du dialogue*

Favorisant les activités sportives, civiques et spirituelles, l'œuvre aura souci de faire grandir l'adolescent dans toutes ses capacités mais aussi de former des responsables et de s'assurer de l'adhésion de ses membres à l'engagement **moral** qu'elle implique. L'œuvre pourra se donner les moyens d'élargir son champ éducatif à travers la création d'organismes susceptibles de lui permettre d'atteindre sa fin.

Les objectifs et moyens pédagogiques

L'originalité de cette compagnie de jeunes tient dans un projet pédagogique qui consiste principalement à faire connaître à l'adolescent des moyens concrets et pratiques pour parvenir aux grandes finalités de la personne humaine.

Ces moyens concrets sont des outils utilisés par l'équipe d'animation pour permettre à ces jeunes de trouver en eux-mêmes des valeurs constructives utiles pour chacun et pour le corps social tout entier.

Moyens mis en œuvre :

Au cours des activités, **chaque jeune sera initié aux techniques de sauvetage et de secourisme**, à travers des cours théoriques et pratiques de formation aux premiers secours. Le sérieux de l'engagement pourra lui permettre d'aller jusqu'à l'obtention du PSCI (Premiers Secours Civique de niveau 1) et du PSE 1 et 2 (Premiers Secours en Équipe de niveaux 1 et 2).

Chaque jeune pourra acquérir une sensibilisation et une formation sur les principes du sauvetage et de la sécurité incendie. Des exercices d'initiation à l'extinction de feux sont dispensés avec l'appui de matériel professionnel (dans la mesure des possibilités et de l'accueil des structures locales).

Le sport, pratiqué quotidiennement, permettra à chaque jeune d'apprendre et d'acquérir une maîtrise de soi pour canaliser sa propre énergie physique et la mettre au service du groupe afin de parvenir à une cohésion nécessaire au sauvetage en équipe, but opérationnel de la CSSB.

Un enseignement moral et humain viendra nourrir l'intelligence de ces adolescents tous passionnés de secourisme ou du métier de sapeur-pompier, dont certains espèrent faire leur profession. Cet enseignement portera donc sur les valeurs éthiques édictées par les différentes devises des corps de la Sécurité Civile Française :

- Courage et Dévouement (SP civils)
- Altruisme, Efficience, Discrétion (BSPP)
- Sauver ou périr (BSPP)
- Servir pour Sauver (UIISC)

La devise de la CSSB s'inspire de l'état d'esprit de ces différentes devises qui nourrissent une véritable vocation de secouriste et d'homme du feu. Elle veut y ajouter une dimension philanthropique proche de la charité de Raoul Follereau.

Toutes les activités peuvent prendre forme grâce à la coopération avec des unités civiles ou militaires permettant de recevoir une instruction professionnelle.

Cette coopération a permis de croire à un projet qui donne à des adolescents la possibilité d'activités semblables à celles que pratiquent des milliers de J.S.P. (Jeunes Sapeurs-Pompiers) en France, dont l'association répond au règlement de la Fédération Nationale des S.P.F. (Sapeurs-Pompiers Français).

Le but de la compagnie veut répondre à la réelle vocation de chaque jeune et l'y former dans toutes ses dimensions (affective, intellectuelle, physique, philanthropique et spirituelle).

L'organisation vise à apprendre au groupe une auto-administration, c'est-à-dire rendre chacun coresponsable de la bonne marche de l'ensemble tout en permettant à chaque jeune de trouver sa propre place au sein du groupe.

Pour parvenir à cette cohésion indispensable pour le secourisme et le sauvetage, une certaine rigueur dans le comportement sera exigée de chacun au sein de sa section et dans sa compagnie.

Les sections regroupent entre cinq et huit adolescents qui, avec l'aide des moniteurs, évoluent dans la connaissance d'eux-mêmes et des autres. Au sein de chaque équipe, le plus mûr dans la vie de chaque jour se verra attribuer un rôle de responsable.

Pour encadrer ces adolescents, il faut une équipe d'animateurs capables de transmettre des connaissances relatives au secourisme, à la sécurité incendie, au sauvetage, aux liaisons radios et compétents pour les encadrer sur le plan comportemental et sportif. Il est donc évident que tout moniteur est titulaire d'un diplôme ou d'un brevet relatif à l'éducation ou aux techniques de secourisme.

Les passages d'examens nationaux ou de brevets (PSC1, PSE 1&2, BAFA...) sont des exigences qui entrent dans le projet pédagogique pour faire grandir les adolescents. En Occident, où n'existe aucun rite d'initiation de passage de la puberté à l'âge adulte, il manque une responsabilisation donnée aux jeunes pour mûrir : les passages en grades supérieurs ont cet objectif à la CSSB. Parmi tous, celui de chef compagnon (16 ans) est le plus important et le plus accompagné par les éducateurs. Il dirige un peloton composé de 2 sections.

2 - Présentation du séjour (Camp 2024)

a) Dates

Le séjour se tiendra du lundi 15 juillet 2024 au lundi 29 juillet 2024. Une partie des animateurs se retrouvera dès le 13 juillet afin de préparer le séjour sur place. Le 29 juillet est réservé pour les retours en transport en commun pour les jeunes provenant de zones géographiques plus éloignés. Le 28 juillet, toutes les familles sont conviées pour fêter les 25 ans de l'association. Un

programme dédié sera établi, à partir de 16h les familles présentes pourront repartir avec leurs enfants. Un effort est demandé dans la coopération éducative avec les familles concernant le respect de ces dates, afin d'éviter tout déséquilibre éducatif.

b) Le lieu et la structure d'accueil

Le camp se tiendra sur le site éducatif de Voiville, géré par l'association Village de la Vie, situé en périphérie de la ville, au 7 rue de Voiville à Saintes. Ce lieu de 13 hectares comprend plus de 6 hectares de parc boisé et plus de 5,5 hectares de prairies, 3000 m² de bâtiment dont un établissement recevant du public avec des dortoirs de 4 à 8 lits avec salle d'eau et WC, cuisine collective, réfectoire, chapelle, salle polyvalente, bibliothèque, infirmerie et divers bureaux. Différents aménagements extérieurs sont présents dont un parcours sportif, terrain de volley, de football, de pétanque, ... Ce lieu héberge également la base nationale de la CSSB. Cette dernière se compose de son siège social, sa plateforme logistique et son centre de formation. La ville de Saintes (25 000 habitants), située au cœur de la Saintonge, dispose de toutes les commodités facilitant l'organisation du séjour : gare SNCF et routière, hôpital avec service pédiatrique, cabinet médical, tous commerces et grossistes.

3 types d'hébergements seront proposés aux participants :

- Dortoirs de 4 à 8 lits avec sanitaires intégrés au sein de l'établissement recevant du public
- Dortoirs de 16 à 18 lits sous tentes de couchage homologuées de 11m de long et de 5m de large. Chaque personne aura alors un lit de camp et un meuble.
- Tentes Tipi jusqu'à 8 personnes : réservées aux moniteurs sauf cas exceptionnels

La répartition des couchages se fera uniquement après les inscriptions définitives. Les jeunes de la 4^{ème} compagnie seront en revanche installés dans les dortoirs situés dans le bâtiment principal.

c) Public accueilli

Nous accueillons tous les garçons inscrits à l'année dans notre association. Ceux-ci viennent de différentes réalités sociales en fonction de la ville d'implantation de leur compagnie (centre-ville, campagne, zone périurbaine, ...). Nous avons à cœur de mélanger au sein de notre séjour l'ensemble des jeunes accueillis. L'uniforme permet de marquer une égalité entre ces derniers et l'aspect très technique et concret des savoirs mis en place permet à chacun d'où qu'il vienne de partir sur un pied d'égalité. Les nouveaux adhérents de l'association ou ceux ne

participant qu'au « camp d'été » sont accueillis au sein de la compagnie dite "d'instruction et de réserve » avec une pédagogie adaptée.

L'accueil des enfants présentant un handicap se fait au cas par cas sous l'autorité du directeur en fonction de la compatibilité avec le projet pédagogique.

d) Objectifs du séjour

En 2024, dans le cadre d'une réflexion globale sur les 25 ans passés, nous avons fait le choix de concentrer nos efforts sur l'éthique de notre association :

Altruisme, Efficience, Cohésion

Altruisme : permettre grâce à la gestion libre cette année de remettre la notion de service au cœur de notre pédagogie. Permettre à chaque jeune de se décentrer de lui-même et de comprendre qu'il a un rôle à jouer dans le bon fonctionnement de la collectivité.

Efficience : grâce à la pédagogie du secours apprendre aux jeunes à répondre aux situations en mettant les moyens adaptés. Pour cela développer les notions d'analyse de situations et de discernements dans les réponses à apporter. Faire prendre conscience en outre de l'importance de la compétence et du sens du travail bien fait.

Cohésion : grâce à l'activité physique et à la vie collective, apprendre aux jeunes l'importance de former un seul groupe suivant la maxime « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Ils vont découvrir qu'ils peuvent compter sur les autres et que les autres comptent sur eux pour la réussite de leur mission. L'objectif étant d'apprendre à s'appuyer sur les charismes et les points forts de chacun, en les développant, permettant ainsi l'atténuation des points faibles collectivement.

3 - Objectif éducatif et pédagogique

Objectifs généraux et opérationnels

Objectif généraux	Objectif opérationnel
Vie en collectivité	Vie en compagnie (20 jeunes environs) ; respecter des horaires, rendre des services à la collectivité,
Respect de soi-même et des autres	Prohibition de toute forme de moquerie (sanctionné par le renvoi du camp) ; Apprendre à utiliser et à respecter son corps grâce aux activités sportives ; Découvrir que les missions ne peuvent réussir qu'à plusieurs. Interdire le téléphone
Sensibilisation à la détresse d'autrui	Apprendre des compétences dans le domaine du secourisme et du sauvetage. Découvrir les différents types de souffrance. Comprendre qu'une personne est un tout (âme, corps, esprit, ...)
Apprentissage de l'autorité	Toute autorité est un service. Dès l'âge de 14-15 ans les jeunes sont invités à être responsables des plus jeunes dans leur structure de vie. Par là il découvre que la réussite et le fruit de l'autorité qu'ils reçoivent

	sur ces derniers impliquent d'abord des devoirs : les faire grandir, les aimer, être compétents afin de pouvoir les amener vers le haut.
Amour du travail bien fait	Apprendre la rigueur incombant à la pratique du secourisme, à la gestion de crise et à la lutte contre les incendies ; Appréhender la satisfaction d'aider l'autre. Découvrir l'amour du travail bienfait et de ses propres charismes.

Objectif et exigence pour les animateurs

Avant le camp, les plannings sont préparés et visés par les directeurs. Le grand jeu est préparé au moins deux mois à l'avance, il est vu comme l'activité d'animation la plus importante du camp. Les animateurs stagiaires seront notamment évalués sur cette activité.

Durant une journée type

L'ensemble des animateurs est convoqué 15 minutes avant les jeunes à la chapelle. Ils se doivent d'être exemplaires sur les horaires notamment celui du matin. Ils arrivent à ce rendez-vous rasés, lavés, coiffés et en uniforme, leur chambre est impeccable. Lorsque les jeunes arrivent 15 minutes après, ils les invitent à participer au temps de réveil-louange.

Lors du petit-déjeuner, les animateurs doivent tout particulièrement faire attention aux plus jeunes afin de s'assurer que leur nuit s'est bien passée. Ils se placent au milieu des tables des jeunes et animent les conversations.

A l'issue du petit déjeuner, ils s'assurent que chacun se lave les dents, range son dortoir, et se mette en uniforme impeccable. La surveillance active des dortoirs par des aînés permet d'éviter tout dérapage.

Durant les activités, ils sont présents. Ils ont préparé à l'avance le planning de leur compagnie et l'ensemble des activités de la journée. Ils s'assurent de transmettre, de nourrir l'intelligence et le cœur des garçons

Durant le déjeuner, les animateurs se mélangeront aux jeunes, ils se placeront en milieu des tables pour animer la conversation et la recadrer sur des sujets décents si cette dernière divague. Ils s'assureront également que chacun finisse son assiette. Une sensibilisation contre le gaspillage alimentaire sachant que les jeunes se servent eux-mêmes. Ils inciteront chacun à goûter à tout. C'est durant le repas qu'ils s'intéressent à chacun de leurs jeunes. Avec des questions simples mais précises (sur leurs activités extrascolaires, sur leur passion, sur leur journée ...) cela leur permet de mieux connaître chacun d'entre eux et de ressentir l'ambiance du groupe mais également les changements de comportement chez les jeunes.

A 18h, durant le temps libre, les animateurs doivent être au milieu de leurs jeunes, ils doivent leur proposer des activités diverses et variées. C'est un temps particulièrement adéquat pour discuter un peu plus avec chacun d'entre eux, apprendre à mieux les connaître. En posture d'éducateur, les animateurs doivent corriger fraternellement si le besoin se fait sentir mais le temps libre est surtout un temps où ils vont trouver et mettre en avant les qualités et les bonnes actions des

compagnons. Une partie de la rigueur de la journée est relâchée, cependant la tenue certes plus confortable et libre doit rester exemplaire tant pour les jeunes que pour les animateurs. Sur ce créneau, aucun éducateur ne doit être en réunion ou en train de préparer des activités, ils sont 100% disponibles à leurs jeunes.

Durant le dîner, les exigences sont les mêmes que durant le déjeuner.

Pour la veillée, les animations proposées par les éducateurs sont de qualité et permettent le développement de la convivialité dans les compagnies. Aucune veillée ne doit être identique. Ils feront en sorte de calmer les jeunes à l'approche du coucher.

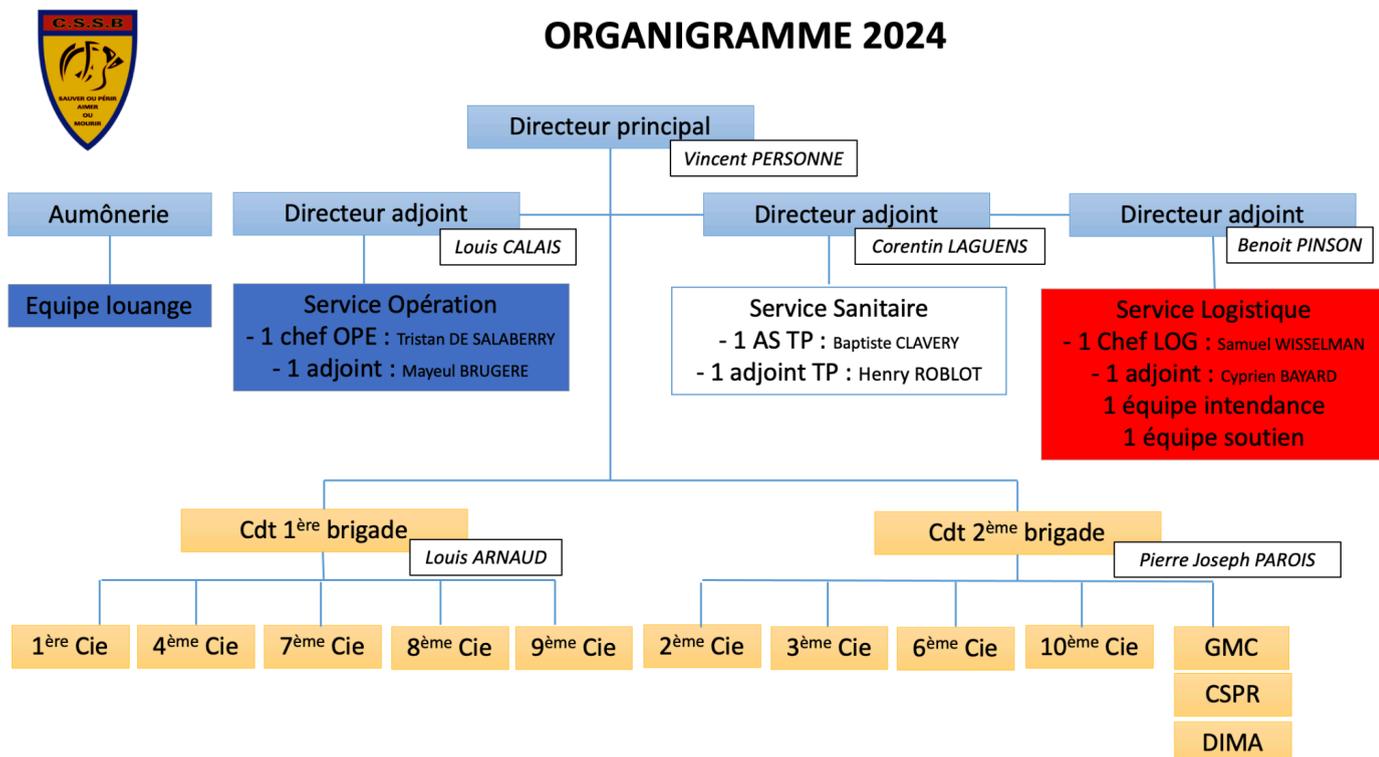
Objectif et exigence pour l'équipe technique

L'équipe technique doit accompagner les jeunes dans les différents services qu'ils auront à effectuer. En tant que personnes ne représentant pas d'autorité pour les jeunes, ils auront un rôle d'adultes responsables et bienveillants vis-à-vis des jeunes du séjour.

Ils n'ont pas à être présents au niveau des dortoirs.

Un respect strict et rigoureux des règles HACCP et du plan de maîtrise sanitaire de la cuisine devront être respectés.

4. Organisation général du séjour



Chaque jeune est affilié à une section (5 jeunes), elle-même affiliée à un peloton, elle-même affiliée à une compagnie qui est affiliée à une brigade.

Les compagnies sont autonomes quant à la majeure partie des activités. Seuls certains temps (repas, nettoyage, grands jeux, quelques temps spirituels...) se font intra, voire inter-brigades. Les jeunes à partir de 14-15ans sont appelés à diriger d'abord une section puis progressivement un peloton.

Au début du séjour, il est proposé aux jeunes ayant déjà fait au moins 1 camp d'intégrer les groupes spéciaux afin de découvrir des secours plus techniques et spécialisés. (Secours aquatique, secours planifié, milieu périlleux, ...)

Les Brigades seront réparties de la manière suivante :

1^{ère} Brigade :

- 1^{ère} compagnie : Paris
- 4^{ème} compagnie : Réserve
- 7^{ème} compagnie : Versailles
- 8^{ème} compagnie : Saintes
- 9^{ème} compagnie : Toulouse

2^{ème} Brigade :

- 2^{ème} compagnie : Marseille
- 3^{ème} compagnie : Nantes
- 6^{ème} compagnie : Nantes
- 10^{ème} compagnie : Lyon
- Groupes spéciaux

4 services sont mis en place afin de fluidifier le fonctionnement du camp :

- Aumônerie : garant de la pastorale proposée à la CSSB, celle-ci est chargée de l'organisation des temps spirituels, ainsi que de l'animation de la louange sur le séjour.
- Service "Opération" : garant de la coordination des différentes compagnies dans le cadre des activités du séjour (PC Camp) et des simulations d'intervention (Centre Opérationnel)
- Service "Sanitaire" : garant de la sécurité physique et psychologique des jeunes, des soins et des traitements en lien avec un cabinet médical, des transferts en consultations (médecin, hôpital) et de la surveillance des conditions d'hygiène du séjour
- Service "Logistique" : garant de l'organisation matérielle, de la réalisation des repas conformément aux normes HACCP, de la surveillance et de la sécurité des infrastructures et l'accompagnement du peloton de jour

La journée type :

La journée type se déroule comme suit :

7h30	Réveil
7h45	Prière joyeuse du matin
8h10	Petit déjeuner
8h45	Rangement des zones de couchages et revue
9h	Rassemblement du matin
9h15	Début des activités
12h	Repas
13h	Services suivis d'un temps calme obligatoire
14h	Débuts des activités
16h - 16h30	Goûter
18h	Fin des activités : temps libre, messe proposée
19h	Dîner
20h30	Début de veillée
22h	Fin de veillée

Elle peut être exceptionnellement modifiée pour certaines activités (sortie, grand jeu, ...)

Le planning

L'équipe pédagogique fonctionne de manière hiérarchique. Dans la volonté d'éduquer à la vie sociale et à la citoyenneté, ce fonctionnement vit d'une certaine subsidiarité. Ainsi, l'équipe d'animation est pleinement actrice du séjour. Les commandants de Compagnie, en collaboration avec leur équipe monitrice, présentent un projet d'animation au directeur, propre à leur compagnie. Ce projet doit se situer dans le cadre général établi par l'équipe de direction

Chaque compagnie organisera de manière générale :

- Des formations pratiques ou théoriques au secours, sauvetage, incendie
- Des mises en situation
- Des plans rouges
- Des grands jeux
- Des veillées
- Des activités sportives

Communication avec les familles

L'ensemble des familles peuvent communiquer avec les directeurs de camp via l'adresse mail directeur.camp@cssb.fr ou le téléphone du bureau de direction communiqué par mail en amont du séjour.

Pour tout ce qui est administratif, les parents peuvent contacter leur secrétaire délégué qui gère les dossiers d'inscription pour chaque ville.

Le service communication de l'association sera chargé d'une petite gazette à destination des familles et des amis de la CSSB.

Les parents peuvent communiquer avec leur(s) enfant(s) via la poste (Village de la Vie - CAMP CSSB, 7 rue de Voiville, 17100 Saintes) en précisant bien la compagnie d'affectation de leur(s) enfant(s).

Le téléphone étant interdit durant le séjour à l'ensemble des mineurs, aucun contact téléphonique ne sera possible sauf en cas d'urgence.

Les moyens humains

Les animateurs appelés "moniteurs" sont tous bénévoles. Ils donnent donc de leur temps gratuitement pour s'occuper des jeunes. L'équipe de direction est composée d'un directeur principal et de trois directeurs adjoints, tous titulaires du BAFD.

- Vincent Personne ; BAFD Stagiaire ; Directeur principal
- Louis Calais ; BAFD ; Directeur adjoint
- Corentin Lagens ; BAFD Stagiaire ; Directeur adjoint
- Benoît Pinson ; BAFD Stagiaire ; Directeur adjoint

Ils suivront l'organisation suivante :

L'équipe pédagogique est composée d'une cinquantaine de membres dont environ quinze titulaires du BAFA et une dizaine supplémentaire en cours de formation BAFA. L'ensemble de l'équipe pédagogique est titulaire du PSC1, une grande partie est également titulaire des PSE 1 et/ou du PSE 2. Certains sont ou ont été des professionnels (sapeurs-pompiers, sapeurs-sauveteurs...). Le camp bénéficie de la présence d'un assistant sanitaire, infirmier diplômé d'Etat qui sera secondé par un adjoint à plein temps. L'équipe est ponctuellement renforcée par des anciens moniteurs de la CSSB. Les membres de l'équipe pédagogique sont donc tous formés en vue de

répondre au projet pédagogique. Ils sont également aptes à assurer la sécurité physique et morale des jeunes accueillis. Ils suivent chaque année des modules de formation interne tant techniques (secours, sauvetage-incendie) qu'éducatifs (posture d'éducateur, affectivité, reconnaître et prévenir les abus, ...)

Une équipe de 15 bénévoles rendront service à la cuisine et fonctionnera par roulement ; ils seront formés au préalable aux règles élémentaires HACCP et seront supervisés par une bénévole ayant travaillé dans le secteur de la restauration.

Enfin, la présence de quatre prêtres et de deux séminaristes sur le camp permet un accompagnement spirituel des jeunes.

Les animateurs seront suivis au quotidien par leur commandant de brigade qui s'assura de les accompagner, les former et de les évaluer. Voici les critères d'évaluation des animateurs spécifiques au séjour :

1. A organisé et animé une veillée ou un grand jeu
2. A préparé et donné un cours technique
3. A animé une activité sportive
4. A préparé et animé une mise en situation
5. A su s'impliquer dans la vie quotidienne
6. A endossé l'exemplarité du chef
7. As su analyser sur chacun de ses jeunes une force et un axe de travail
8. Est présent activement sur les temps libres et donne des conseils et encouragement aux jeunes
9. A su partager son expérience éducative avec les grands jeunes
10. A su animer un temps spirituel (prière ; mini-topos ; témoignage ; ...)

Exigences générales

Les animateurs auront à cœur sur l'ensemble du séjour la croissance, physique, morale, intellectuelle et spirituelle de chacun des jeunes dont ils auront la charge.

Pour les fumeurs, une restriction de leur consommation toujours dans un objectif d'exemplarité leur est demandé, ils devront fumer en dehors des heures d'activité et en dehors du site. Le coin fumeur ne doit pas devenir un lieu de rassemblement qui scinde l'équipe d'animateurs en deux. C'est pourquoi nous exigeons qu'ils regagnent l'espace animateur une fois leur cigarette consommée.

Règles complémentaires :

Aujourd'hui, nos jeunes sont sur-sollicités par les médias et toutes les technologies audio-visuelles. Afin de permettre l'apprentissage de la vie sociale et la présence à l'autre, **tous les appareils électroniques sont prohibés** (jeux-vidéo, baladeurs, liseuses, tablettes etc...). Nous vous demandons de vérifier que vos enfants n'en apportent pas. Tout appareil de ce type sera confisqué et rendu à la fin du séjour.

Au sujet du téléphone portable, nous sommes conscients que la plupart des jeunes en ont un. Celui-ci peut en effet être utile si vos jeunes se rendent au camp par leurs propres moyens. Néanmoins, il n'est que toléré durant le séjour et son utilisation sera soumise à autorisation. Les téléphones portables seront récupérés en début de camp. Nous vous demandons également d'éviter de contacter directement votre enfant. En cas de réelle nécessité, vous pouvez contacter les directeurs du camp ou le commandant de Compagnie.

Nous vous demandons de ne pas donner ni d'envoyer à votre enfant de confiseries ou autres aliments, sauf si vous acceptez le principe du partage communautaire.

Sont objets d'exclusion :

- L'apport / l'utilisation de tabac ou d'alcool
- La violence envers une personne, qu'elle soit physique ou verbale (en particulier les moqueries).
- Le refus de respecter une règle de sécurité.
- Un comportement contraire aux règlements de l'association (Règlement intérieur, circulaires) ou à l'esprit de la compagnie (mensonge grave avéré...)
- Tout acte condamné par la loi (vol, produit stupéfiant...)

L'équipe de direction